



Slick®

Fongicide contre les principales maladies des arbres fruitiers, du colza, des cultures maraîchères, des baies et de la vigne

Qu'est ce que Slick ?

Slick est un fongicide systémique avec une action préventive et curative ayant un large spectre d'efficacité. Slick s'applique sur un grand nombre de cultures.

Matière active

250 g/l Difénoconazole

Formulation

Emulsion concentrée (EC)

Fabricant

Syngenta

Comment agit Slick ?

Le Difénoconazole fait partie du groupe chimique des triazole. Il est absorbé par les feuilles et les organes herbacés des végétaux. Il est doté de propriétés systémiques. Il agit sur les champignons au moment de leur pénétration dans la plante et durant la formation de leurs suçoirs (haustoria). Il perturbe la biosynthèse des stérols. Sur divers champignons, il possède également une très bonne action inhibitrice de la sporulation (action stoppante ou éradicante).

Comment utiliser Slick en arboriculture?

Fruits à pépins

Dosage : 0,015% contre la tavelure, l'oïdium, les monilioses des fruits et des fleurs ainsi que la rouille grillagée des fruits à pépins en mélange avec Captan S WG (0,1%) jusqu'à fin juillet ou avec Delan WG (0,05%) jusqu'à fin juin. Max. 4 applications par an. Observer les restrictions d'emploi de Captan S WG et de Delan WG. Délai d'attente 3 semaines. Observer une distance de 10 m à proximité d'un cours d'eau.

Fruits à noyaux

Dosage : 0,02% contre la moniliose et la maladie criblée en mélange avec Captan S WG (0,1%) dès le début de la floraison. Max. 4 traitements par année. Délai d'attente 3 semaines.

Dosage : 0,02% contre cylindrosporiose des cerisiers dès le débourrement. Contre la rouille des pruniers après la floraison. Contre l'oïdium des abricotiers, pêchers et nectarines après la floraison.

Dosage : 0,02%-0,03% contre la cloque du pêcher dès le débourrement jusqu'au début de la floraison

Application par voie aérienne sur abricotier

Dosage : 0,32 l/ha pour lutter contre le moniliose (*Monilia laxa*) et la maladie criblée (*Stigmina carpophila*).

Comment utiliser Slick en viticulture?

Dosage : 0,0125% (1,5–2 dl/ha) ; jusqu'à mi-août au plus tard contre l'oïdium (*Uncinula necator*), le rougeot parasite de la vigne (*Pseudopeziza tracheiphila*) (en mélange avec 0,1% de Folpet 80 WG) et le black-rot (*Guignardia bidwellii*) (max. 3 applications). Le dosage est adapté en fonction du développement foliaire, du mode de conduite et de la technique d'application conformément aux prescriptions de la Station Fédérale de Changins/Wädenswil

Comment utiliser Slick en grandes cultures?

Betteraves sucrière

Dosage : 0,5 l/ha contre la cercosporiose et la ramulariose. Application au début des premières attaques.

Colza

Dosage : 0,5 l/ha contre le chancre collet et de la tige (*Phoma lingam*) lors d'attaque visible sur les feuilles (BBCH 20–27). Une seule application, normalement en octobre, pour les semis tardifs en mars éventuellement.

Pommes de terre

Dosage : 0,5 l/ha contre l'alternariose, à partir du début de l'attaque. 4 traitements au maximum par parcelle et par année. Délai d'attente 3 semaines. Délai d'attente pommes de terre précoces 7 jours. Slick est miscible avec les fongicides anti-mildiou.

Comment utiliser Slick en cultures maraîchères?

Concombre (en serre)

Dosage : 0,05% contre la gommose (*Cladosporium cucumerinum*, *Didymella bryoniae*) lors de l'apparition des premiers symptômes. Traitements suivants à intervalles de 7–0 jours. Délai d'attente 3 jours.

Carottes

Dosage : 0,5 l/ha contre l'alternariose de la carotte (*Alternaria dauci*) lors de l'apparition des premiers symptômes jusqu'à la fin de la croissance du feuillage. Traitements suivants après 12–14 jours. Délai d'attente 2 semaines.

Chou (toutes les espèces)

Dosage : 0,5 l/ha contre l'alternariose du chou (*Alternaria spp.*) et des maladies fongiques des feuilles lors de l'apparition des premiers symptômes (chou-fleur : avant la formation des fleurs). Répétition à intervalle de 12–14 jours. Délai d'attente 2 semaines.

Oignons, ail, poireau, échalotte

Dosage : 0,5 l/ha contre les taches pourpres (*Alternaria porri*), cladosporiose des oignons (*Cladosporium spp.*) et la rouille (***Puccinia allii***). Application lors de l'apparition des premiers symptômes. Traitements suivants à l'intervalle de 7–10 jours. Délai d'attente 2 semaines.

Céleri

Dosage : 0,5 l/ha contre la septoriose du céleri (*Septoria apii*). Application avant la fermeture des plantes, au plus tard lors de l'apparition des premières taches foliaires. Traitements suivants à intervalles de 12–14 jours.

Délai d'attente 2 semaines.

Betterave à salade

Dosage : 0,5 l/ha contre cercosporiose et ramulariose lors de l'apparition des premiers symptômes. Traitements suivants à intervalles de 14–28 jours. Délai d'attente 2 semaines.

Asperge

Dosage : 0,5 l/ha contre la brûlure des feuilles (*Stemphylium botryosum*) et la rouille (*Puccinia asparagii*). En été, après la récolte lors de l'apparition des premiers signes de la maladie.

Tomate

Dosage : 0,05% contre l'oïdium (*Erysiphe spp.*), l'alternariose et la septoriose lors de l'apparition des premiers symptômes. Traitements suivants à intervalles de 7–14 jours.

Laitue, chicorée

Dosage : 0,5 l/ha contre l'antracnose de la laitue (*Marssonina panattoniana*) après la plantation jusqu'à 21 jours avant la récolte. Délai d'attente 3 semaines.

Mâche

Dosage : 0,5 l/ha contre l'oïdium peu après le repiquage. Jusqu'au stade 4-feuilles au plus tard.

Persil

Dosage : 0,5 l/ha contre la septoriose et l'alternariose. Jusqu'à 1 semaine après la coupe. Délai d'attente : 3 semaines.

Ciboulette

Dosage : 0,5 l/ha contre la cladosporiose des oignons. Jusqu'à 1 semaine après la coupe. Délai d'attente : 3 semaines.

Comment utiliser Slick sur petits fruits?

Fraisier

Dosage : 0,5 l/ha (0,05%) contre l'oïdium. Premier traitement au début de l'attaque, traitements suivants à intervalles de 8–14 jours. 4 traitements au maximum par année. Délai d'attente 3 semaines.

Framboisier

Dosage : 0,5 l/ha (0,05%) contre la rouille. Avant la floraison et après la récolte uniquement.

Cassis et groseilles

Dosage : 0,5 l/ha (0,05%) contre l'oïdium. Avant la floraison et après la récolte uniquement.

Miscibilité

Slick est miscible avec nos fongicides Delan WG, Captan S WG, Folpet 80 WG, Amarel Folpet DF, Amarel Cuivre DF, Vincare avec nos insecticides Trévi, Kanemite, Gazelle, Steward et Nomolt ainsi qu'avec les produits Goëmar et Régalis. Consulter les instructions d'emploi des produits partenaires.

Comportement envers les auxiliaires

Slick présente un comportement environnemental positif et ne nuit pas aux acariens auxiliaires, punaises prédatrices, vers de terre et abeilles.

PI (PER)

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Précipitations après le traitement

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 4 heures après le traitement.

Important à savoir

Les dosages pour l'arboriculture se basent sur un volume d'eau de 1600l/ha et un volume d'arbre de 10'000m³/ha. Dans les cultures mentionnées, Slick doit être utilisé au maximum 4 fois par saison et 3 fois en viticulture.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S02 Conserver hors de la portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Symbole et indication de danger



N

Dangereux pour l'environnement

Tel: 062 746 80 00

Fax:062 746 80 08

E-Mail : info@staehler.ch

Homepage:<http://www.staehler.ch>

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Emballage

Emballage de 1 l

Cartons de 12 x 1 l

Contact

Stähler Suisse SA